

Arsenal fédéral de Moudon

ECA 566, 567, 569

Etude historique

Volume I : texte



Bruno Corthésy

Juillet 2012



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Bruno Corthésy

Avenue Vuillemin 10, 1005 Lausanne

021/311 70 46, brunocorthesy@hotmail.com

Table des matières

Introduction	3
Le contexte historique	3
L'architecte Arnold Flückiger	4
L'implantation	5
Description	
<i>Plan et élévation</i>	5
<i>Mode constructif</i>	6
<i>Aspect stylistique</i>	7
<i>Eléments décoratifs</i>	8
Comparaison typologique	
<i>Bière</i>	9
<i>Payerne</i>	9
<i>Yverdon</i>	10
<i>Aigle</i>	10
Conclusion	11
Bibliographie	13

Situé à l'avenue de Bussy, au nord-est de la Ville de Moudon, l'Arsenal fédéral de Moudon a été édifié en 1911 par la Direction des constructions fédérales. Il s'agit de la première réalisation sur un site comprenant cinq autres bâtiments. De forme extrêmement allongée, l'arsenal se compose de trois parties : un bâtiment d'administration, d'ateliers et d'habitation, un bâtiment de dépôt et un bâtiment de liaison construit ultérieurement. De plan resserré, le bâtiment d'administration s'élève sur cinq niveaux (caves, rez-de-chaussée, étage, combles et sur-combles), alors que le bâtiment de dépôt compte trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et combles) et, formant une aile basse, s'étend sur une grande longueur. Malgré cette disparité, l'ensemble offre un aspect cohérent, reposant sur une claire hiérarchisation des parties et une certaine unité de style.

Le contexte historique

La construction de l'Arsenal fédéral de Moudon en 1911 est la conséquence d'une réorganisation du système militaire opérée en 1903-1904¹. Le matériel de guerre étant jusqu'alors concentré à Morges, le nord du canton de Vaud se retrouvait sans défense en cas de mobilisation. L'armée disposait déjà d'un dépôt de matériel à Moudon dans l'ancien grenier bernois, transformé en arsenal par Henri Perregaux en 1836-1837², mais ce bâtiment se révélait trop vétuste et trop étriqué pour répondre à une plus large affectation (fig. 1-2). En outre, une reconstruction permettait d'éloigner du centre ville le danger que représentent des munitions et de faire l'économie d'une location que l'armée versait au canton de Vaud, propriétaire du bâtiment³.

Le site choisi, au lieu-dit « En St-Michel », hors de la Ville, au nord-est de Moudon, est déjà envisagé en 1908⁴ (fig. 3-5). Il présente, aux yeux de l'armée, de nombreux avantages. Placé du côté de Lucens, il se trouve en relation directe avec le site de Payerne en suivant la vallée de la Broye. Depuis cet emplacement, les routes d'Echallens et de Romont sont également facilement accessibles. Dans une plus grande proximité, la gare est à une courte distance et, enfin, une école récemment construite possède une salle de gymnastique qui pourrait être utile à « l'équipe » de l'arsenal. La même année,

¹ *Bulletin des séances du Grand Conseil du canton de Vaud*, 10 mai 1910, p. 133.

² FONTANNAZ, Monique, *La ville de Moudon*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome VI, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2006, pp. 205-212.

³ Lettre de la Direction des arsenaux du canton de Vaud à l'Administration du matériel de guerre, 7 décembre 1908, Archives fédérales, dossier E 27/16 972.

⁴ Rapport de la Division générale au Département militaire fédéral, 26 novembre 1908, Archives fédérales, dossier E 27/16 972.

des négociations sont entreprises avec M. Briod pour l'achat d'un terrain⁵. L'administration militaire constate à cette occasion qu'il n'existe pas de terrains bon marché à Moudon. En outre, les chemins d'accès s'avèrent insuffisants et une demande est faite auprès du canton de Vaud pour que la largeur de la route soit portée à 6 mètres⁶. Conscientes du caractère isolé du site, les autorités militaires soulignent que les futurs bâtiments doivent être dotés de grands toits afin de ne pas nuire au paysage⁷.

Le projet de construction de l'arsenal est avalisé par l'Assemblée fédérale le 11 avril 1911⁸ et soumis à l'enquête publique dans la commune de Moudon le 25 juillet 1911⁹. Un magasin à munition, situé le long de la route de Lucens, au lieu-dit « En Champ-Potey » est présenté par la même occasion (fig. 3). Le dossier ne suscite aucune opposition et le permis de construire est accordé le 16 août 1911. Le chantier de construction est lancé aussitôt et l'arsenal peut être mis en service en été 1912¹⁰.

L'architecte Arnold Flückiger

Les plans présentés pour la mise à l'enquête publique portent le tampon de la Direction des constructions fédérales, ce qui est la norme pour un projet dans le cadre des services immobiliers de la Confédération, mais ils arborent également la signature manuscrite d'Arnold Flückiger, le directeur de cet organisme, ce qui paraît plus insolite et constitue peut-être le signe d'une attention particulière prêtée à ce projet¹¹.

Arnold Flückiger (1845-1920) fut le premier directeur des constructions fédérales, qu'il dirigea pendant plus de 30 ans, de 1888 à 1920. C'est dire s'il joua un rôle déterminant dans l'architecture donnée aux bâtiments de la Confédération¹². Après une formation d'ingénieur à l'École polytechnique de Zurich et un début de carrière dans les chemins de fer, il supervise pour la Confédération la construction du Palais fédéral (1894-1902, Hans Wilhelm Auer architecte), de vingt-cinq bâtiments de poste, de vingt arsenaux, deux bâtiments de la direction des douanes et d'un très grand nombre de postes de douane. Il signe de sa main plusieurs bâtiments dont la Poste de la gare de Bâle avec Theodor Gohl (1905-1907), la Poste et télégraphe de Schwytz (1908-1911) et un atelier pour l'Arsenal de Berne à la Papiermühlestrasse (1917).

⁵ Lettre du Directeur des arsenaux du canton de Vaud au Chef de l'intendance du matériel de guerre, 4 mai 1908, Archives fédérales, dossier E 27/16 972.

⁶ Lettre de l'Administration du matériel de guerre au Département militaire du canton de Vaud, 21 septembre 1908, Archives fédérales, dossier E 27/16 972.

⁷ Rapport de la Division générale au Département militaire fédéral, 26 novembre 1908, Archives fédérales, dossier E 27/16 972.

⁸ Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction d'un arsenal à Moudon, 11 avril 1911.

⁹ « Enquêtes 10 janvier 1901 - 8 mai 1914 », cahier n°1, Archives communales de Moudon, AGAF.

¹⁰ *Les arsenaux de la Suisse*, Berne : Intendance du matériel de guerre, 1993, p. 249.

¹¹ « Arsenal fédéral de Moudon. (1901-1960). 1911 », Archives communales de Moudon, ARG 1.

¹² « A. Flückiger », *Schweizerische Bauzeitung*, 76 (1920), n° 14, p. 161; *INSA. Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 2, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1986, pp. 389-395; HECKNER, Ralf, « Flückiger, Arnold », *Dictionnaire historique de la Suisse* (URL: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F31834.php>; 19.06.2012) ; PROD'HOM, Gilles, *Architecture fédérale*, 2012, étude non publiée.

L'implantation

Situé hors de la Ville, à l'avenue de Bussy, l'arsenal de Moudon est implanté à mi-pente de la faible déclivité s'élevant de la Broye au versant plus abrupt du Jorat (fig. 4). Constitué de plusieurs volumes allongés placés dans le même alignement, il se dresse perpendiculairement à la pente dans une exposition favorable, présentant sa façade barlongue au sud-est (fig. 5). Depuis la route cantonale conduisant de Moudon à Lucens, il se présente dans une position dominante, renforcée par le très grand développement de sa façade et par sa situation isolée au milieu des champs (fig. 37-38). Cet isolement a été cependant atténué par des constructions réalisées récemment à l'arrière-plan, au nord-ouest et au sud-ouest (fig. 4). Sur la carte du bureau topographique au 25'000^e de la Suisse de 1890, le lieu-dit « En St-Michel » apparaissait encore totalement dépourvu de toute construction (fig. 3).

L'arsenal fait aujourd'hui partie d'un ensemble comprenant cinq autres constructions (fig. 6). Les autres bâtiments consistent en des dépôts et des couverts construits ultérieurement, entre 1938 et 1989¹³. L'ensemble se répartit dans un espace fermé par une clôture et centré sur une cour.

Description

Plan et élévation

Le bâtiment de l'arsenal se composait à l'origine de deux volumes alignés sur leur façade sud-est (fig. 7). Au sud-ouest, un bâtiment relativement concentré et élevé accueille un bureau, un appartement et des ateliers. Au nord-est, un bâtiment de forme très allongée, flanqué de deux pavillons, abrite les dépôts de l'arsenal. Sur les plans de 1911¹⁴, les deux bâtiments sont reliés par un mur crénelé doublé d'une terrasse de 234 m² côté cour (fig. 16). Ils ont été raccordés plus tardivement, certainement en 1938, par un troisième bâtiment remplissant l'espace intermédiaire (fig. 27-34).

Le premier bâtiment au sud-ouest est placé de façon significative à l'entrée du site, à proximité du portail, à la fois pour permettre une surveillance des circulations et pour signaler son statut de primauté. Un retrait par rapport à la route permet l'aménagement d'un jardin potager à l'intention du gardien de l'arsenal qui occupait l'appartement situé dans le premier bâtiment. Avec une longueur de 26,7 m. et une largeur de 10 m., ce bâtiment s'élève sur cinq niveaux : caves, rez-de-chaussée, étage, combles et sur-combles (fig. 8-9). Il se divise dans la hauteur en deux parties, sans moyens de communication entre elles. Chaque partie possède son entrée sur la cour et sa propre cage d'escalier.

¹³ Inventaire Hobim (Denkmalpflegerisches Inventar der militärischen Hochbauten der Schweiz), fiches B05105 AC, B05105 AD et B05105 AE.

¹⁴ « Arsenal fédéral de Moudon. (1901-1960). 1911 », Archives communales de Moudon, ARG 1.

Le rez-de-chaussée de la partie la plus méridionale comprend un bureau et un local d'équipement. L'étage est occupé par un appartement de quatre chambres avec cuisine et sanitaire. Une salle de bains a été créée ultérieurement en déplaçant le mur de séparation entre la cuisine et les WC. La partie septentrionale comprenait à l'origine une forge et une buanderie au rez-de-chaussée, un séchoir et une sellerie à l'étage. Ces locaux sont toujours aujourd'hui occupés par des ateliers.

Le deuxième bâtiment au nord-est s'étend sur 68,30 m. pour une largeur de 20,15 m. (fig. 7). Il se décompose en un corps central bas et en deux pavillons placés aux extrémités (fig. 16). La partie centrale comprend trois niveaux : rez-de-chaussée, combles et sur-combles (fig. 15). Tous les accès ont lieu côté cour à travers une série de quatorze grandes portes, dotées de doubles vantaux et protégées par une marquise (fig. 16). Sur la face sud, une terrasse s'étire sur toute la longueur du corps central, s'appuyant sur un débordement du rez-de-chaussée. L'intérieur se compose essentiellement de grands espaces de dépôt entrecoupés par un mur coupe-feu central (fig. 7). Les circulations entre les différents niveaux sont assurées par quatre escaliers à rampe droite.

Le troisième bâtiment intermédiaire comprend trois niveaux : caves, rez-de-chaussée et étage (fig. 27-29). Le rez-de-chaussée se compose de garages accessibles depuis la cour par quatre grandes portes abritées par une marquise. L'étage comprend de vastes locaux desservis par un couloir central.

Les bâtiments de 1912 sont dotés tous deux d'un plan de conception extrêmement rationnel, se développant dans le sens de la longueur. A chaque fonction correspondent des sortes de travées, séparées entre elles par des murs de refends qui font aussi office de coupe-feu, l'incendie constituant une forte préoccupation pour ce type de dépôt. Chaque unité bénéficie de ses propres accès, donnant tous sur la cour, et de ses propres moyens de circulation verticale. Les grandes portes sont particulièrement nombreuses, s'étendant sur toute la longueur du bâtiment de dépôt et permettant de faire entrer directement les véhicules à l'intérieur du bâtiment.

Bien que sa façade sur cour soit également composée de grandes portes sur toute la longueur de rez-de-chaussée, le troisième bâtiment ne présente pas le même caractère d'autonomie. Il est mis en relation avec les deux autres bâtiments par plusieurs ouvertures intérieures. En outre, à l'étage, le couloir de distribution, placé dans le sens de la longueur, rompt avec l'orientation donnée sous forme de travées aux autres bâtiments.

Mode constructif

Le bâtiment administratif, à l'extrémité sud-ouest, recourt à un mode de construction traditionnel, avec murs de moellons crépis, planchers et charpentes en bois. Bien que les plans de la mise à l'enquête publique prévoient un solivage de bois entre la cave et le rez-de-chaussée, l'état actuel présente une

réalisation en béton armé (fig. 8). Cette technique devenue courante en 1911 pour éviter la propagation des incendies entre le sous-sol et les étages a pu être mise en application au moment du chantier de construction.

Le deuxième bâtiment au nord-est s'appuie sur des techniques tout aussi traditionnelles. Les murs sont réalisés en partie en pan de bois. Ce mode constructif est du moins visible sur l'intérieur de la face sud, à l'étage (fig. 60). Cependant, l'élément le plus caractéristique dans la construction du bâtiment réside dans sa structure intérieure. En effet, le plancher de l'étage est soutenu par douze rangées de trois poteaux en bois, posés sur des socles en pierre (fig. 56-57). Cette « colonnade » occupe la plus grande partie du volume.

La réalisation du troisième bâtiment tranche radicalement avec les deux bâtiments précédents par l'usage du béton armé, appliqué sous forme de trame nervurée dans une partie du sous-sol (fig. 63) et de poteaux portant de grandes traverses dans les étages (fig. 64-66).

Aspect stylistique

Les façades du bâtiment administratif recourt à une composition et à un vocabulaire classiques : régularité et alignement des ouvertures, socle en pierres de taille, chaînes d'angle, portes surmontées d'un arc avec clés saillantes, fenêtres avec encadrement en pierre à crossettes et tablettes moulurées (fig. 39). L'importante toiture à quatre pans et coyaux, percée de lucarnes, ainsi qu'une petite ouverture de forme ovale confèrent à cette esthétique classique un caractère baroque régionaliste. A ce titre, l'Arsenal fédéral n'est pas sans rappeler l'Arsenal cantonal situé au centre de Moudon (fig. 1-2). On y retrouve les éléments emblématiques que sont le socle marqué, les chaînes d'angle, les encadrements de portes et de fenêtres en pierre et l'importante toiture à coyaux surmontée d'épis de faitage. Les accès principaux y sont également signalés par un appareillage de pierres réunissant porte et fenêtres. A l'Arsenal fédéral, les ouvertures indiquant l'emplacement des cages d'escalier et des sanitaires relèvent plutôt d'une approche rationaliste. Cependant, la réunion de ces différents apports – historiciste et rationaliste - ne présente rien d'incongru et se révèle même courante dans l'architecture du début du XX^e siècle.

Le bâtiment des dépôts est doté des mêmes caractéristiques stylistiques que le bâtiment d'habitation et ateliers (fig. 53). Son imposante toiture s'abaissant jusqu'au rez-de-chaussée lui confère cependant un statut inférieur en l'assimilant à une dépendance rurale, mais il acquiert une forte monumentalité par sa stricte symétrie et la présence de pavillons à chacune de ses extrémités (fig. 16). Ces pavillons ne remplissent du reste qu'une fonction représentative puisqu'ils n'offrent pas de niveaux supplémentaires. Seuls la surélévation et le décrochement opérés par la charpente permettent de leur attribuer un statut particulier et la gain volumétrique ainsi obtenu n'est que de quelques mètres cubes.

A relever également l'impressionnant couvert offert par l'avant toit et prolongé par une marquise devant les pavillons qui s'étend sur toute la longueur de la façade sur cour (fig. 53-54).

Le bâtiment intermédiaire, ajouté ultérieurement, s'intègre dans l'esthétique des deux bâtiments précédents par l'abondance des ouvertures au rez-de-chaussée, par la présence d'un socle et d'encadrements, ainsi que par l'alignement de sa marquise avec celle du bâtiment de dépôt (fig. 61-62). Il s'en distingue cependant par la forme horizontale de ses fenêtres et la faible pente de sa toiture. Il est en cela représentatif de l'architecture des années 1930.

Eléments décoratifs

Les façades du bâtiment administratif comprennent plusieurs éléments décoratifs en conformité avec l'esthétique générale du bâtiment. Ces éléments se concentrent principalement sur la porte d'entrée de la partie d'habitation, dotée d'un dispositif de pierre de taille réunissant porte et fenêtre dans un même ensemble (fig. 40). L'inscription « Arsenal » est gravée dans l'imposte surmontant la porte, alors que la date de construction « 1912 » est portée en creux dans un cartouche couronnant la fenêtre de la cage d'escalier. La porte en chêne est ornée de motifs géométriques sculptés et d'éléments en fer forgé représentant la croix fédérale. Elle est abritée par une marquise qui s'appuie sur des ferronneries au dessin élaboré (fig. 41).

A relever également à l'extérieur les bornes flanquant les deux grandes portes afin d'en protéger les encadrements des roues de char et les contrevents percés de motifs évoquant la croix fédérale (fig. 39). L'avant-toit est porté par des chevrons au profil découpé et les deux extrémités du toit ainsi que toutes les lucarnes sont surmontées d'épis de faîtage.

L'intérieur du bâtiment administratif a fait l'objet d'un traitement relativement modeste. Les principaux éléments décoratifs se concentrent dans les cages d'escalier. Dans la partie la plus méridionale, le sol est recouvert de catelles de ciment polychromes (fig. 43). L'escalier est fait de marches en granit et d'un garde-corps en fer forgé aux motifs géométriques (fig. 42). Dans les étages, est conservée la plupart des menuiseries de l'époque de la construction – portes, fenêtres, armoires fixes, plinthes – avec leurs huisseries d'origine – poignées, espagnolettes (fig. 44-45). A noter la porte de l'appartement dotée de verres colorés (fig. 47). Quelques chambres possèdent des parquets en bois disposés en feuilles de fougère (fig. 46). La cuisine et la salle de bains ont en revanche été modernisées dans une période récente. Les combles à la charpente apparente sont dotés d'un sol recouvert de tomettes (fig. 49-50).

La cage d'escalier de la partie abritant les ateliers est plus sobre (fig. 51). Le sol possède les mêmes catelles de ciment polychromes, mais l'escalier en granit est pourvu d'un garde-corps au décor simplifié.

L'extérieur de la partie des dépôts se caractérise principalement par le couvert courant tout le long de la façade côté cour (fig. 53). Ce couvert est soutenu dans le corps central par des bras de force en bois sculpté renvoyant à une esthétique *Heimatstil* (fig. 55). L'intérieur est d'une grande sobriété et ne comporte pas d'élément décoratif. Cependant plusieurs détails strictement fonctionnels ne sont pas dénués d'une dimension esthétique, comme la base en pierre des escaliers et des poteaux, ainsi que les chapiteaux de ces mêmes poteaux (fig. 56-58).

L'adjonction réalisée entre les deux bâtiments correspond pleinement à une esthétique fonctionnaliste des années 1930. De grandes portes en métal et verre remplacent les portes en bois de la partie plus ancienne (fig. 61). Sa marquise prolonge celle de 1912, mais avec une structure métallique et une couverture d'Eternit ondulé (fig. 62). Les espaces intérieurs laissent voir la structure faite de poteaux et de poutres en béton armé (fig. 63-66). A relever les tubes de chauffages courant tout le long de l'intérieur des murs de façade (fig. 67).

Comparaison typologique

*Bière*¹⁵

Le premier arsenal construit par la Confédération dans le canton de Vaud se trouve sur la place d'armes de Bière et date de 1880 (fig. 68-69). Il se présente sous la forme de quatre bâtiments reliés entre eux autour d'une cour carrée. S'élevant sur trois niveaux – rez-de-chaussée, étage et combles – les bâtiments reprennent la structure traditionnelle de ce type de construction : à l'intérieur de quatre murs en pierres, les planchers reposent sur une série de poteaux en bois, ce système ponctuel assurant le plus de volume utile possible.

Par rapport aux réalisations postérieures, l'arsenal de Bière possède un aspect encore passablement archaïque. Son dispositif ne permet d'accéder à la cour que par deux passages étroits. Les portes donnant sur la cour sont également peu nombreuses, rendant le travail de chargement et de déchargement malcommode. Pour palier cet inconvénient, plusieurs percements ont été réalisés ultérieurement. De fait, le bâtiment ne se présente plus aujourd'hui dans un état de conservation très satisfaisant.

*Payerne*¹⁶

Construit en 1898, l'arsenal de Payerne possède les éléments caractéristiques des arsenaux réalisés au tournant du siècle (fig. 70-71). De plan rectangulaire et de forme allongée, il est doté au rez-de-

¹⁵ *Les arsenaux de la Suisse, op. cit.*, pp. 197-200 ; Inventaire Hobim, fiche B05479 AC.

¹⁶ *Les arsenaux de la Suisse, op. cit.*, pp. 247-248 ; Inventaire Hobim, fiche B05175 AC.

chaussée d'une rangée continue de grandes portes permettant de pénétrer avec des véhicules dans chaque partie du bâtiment depuis une large cour ouverte. Il compte trois niveaux – rez-de-chaussée, étage et combles – dont les planchers reposent sur un système ponctuel de poteaux en bois. On retrouve en façades les éléments destinés à devenir des détails récurrents dans ce type de construction : socle constitué de pierres de taille rustique, ouvertures marquées par un encadrement de pierre avec arc à crossettes et clef saillante, marquise continue au-dessus des portes.

*Yverdon*¹⁷

L'arsenal d'Yverdon est construit en 1910 à la suite de la même réorganisation territoriale des troupes qui détermine la réalisation de l'arsenal de Moudon, mais, à la différence de Moudon, il est construit par l'Etat de Vaud et non par la Confédération (fig. 72-73). Les plans sont établis par l'architecte cantonal Eugène Bron. Le bâtiment met en application un nouveau modèle de magasins, proposé par la Direction des arsenaux : le matériel est entreposé dans un volume d'un seul niveau, de plain-pied, afin d'éviter les transports à l'étage.

A cette différence près, l'arsenal d'Yverdon présente de nombreuses similitudes avec celui de Moudon. On y trouve la même configuration associant un bâtiment élevé abritant ateliers, bureaux et logement, et un bâtiment bas, placé dans le même alignement, destiné à recevoir le dépôt du matériel. Contrairement à Moudon, les deux volumes sont directement accolés. Stylistiquement, les deux sites sont également très semblables. Le même régionalisme néobaroque y est mis en application, caractérisé par un socle de pierres à la taille rustique, des encadrements de portes et de fenêtres en pierre, des ouvertures circulaires, une imposante toiture à quatre pans et coyaux, percée de nombreuses lucarnes.

*Aigle*¹⁸

Aigle possède deux arsenaux réalisés au début de XX^e siècle. L'un construit vers 1900 se trouve le long des voies de chemin de fer à proximité de la gare, l'autre datant de 1915 au lieu-dit « Les Glariers ».

Le premier se compose d'un corps de bâtiment de deux niveaux flanqué de part et d'autre de deux ailes basses (fig. 74-77). Outre une composition des façades et une modénature de type classique, il se caractérise par un traitement des murs en pierres apparentes et des contreforts marquant chaque travée. Cet aspect lui confère une expression particulière renvoyant à une esthétique de forteresse.

¹⁷ NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, *Yverdon-Arsenal. Documentation historique*, Epalinges, juin 2004 ; Inventaire Hobim, fiche B10204 AC.

¹⁸ *Les arsenaux de la Suisse, op. cit.*, pp. 264-266 ; Inventaire Hobim, fiche B05557 AI.

Le second arsenal associe comme souvent un bâtiment de tête plus élevé prolongé d'une aile basse à la forte élévation (fig. 78-79). La ligne de toiture y est particulièrement animée, opérant de nombreux décrochements, et se complète de deux tourelles surmontant la partie d'administration.

Bien qu'ils soient dotés de nombreux points communs avec les arsenaux de Payerne et d'Yverdon, ceux d'Aigle s'en distinguent par une esthétique plus fortement inscrite dans le courant *Heimatstil*. Ils s'appuient moins sur une reprise d'éléments architecturaux historiques que sur une libre interprétation de motifs à connotation régionaliste.

Il s'avère donc que l'arsenal de Moudon appartient pleinement à la typologie des arsenaux construits dans le canton de Vaud au début du XX^e siècle. Sa volumétrie composée d'un bâtiment administratif élevé prolongé d'une aile basse destinée aux dépôts est la même qu'à Yverdon (1910) et à Aigle (1915). Le même mode constructif est également mis en application dans ces différents arsenaux, se caractérisant par un système ponctuel de portée des planchers qui offre le plus de volume possible. Sur le plan esthétique, Moudon est très proche d'Yverdon avec lequel il partage une forme de *Heimatstil* historiciste, reprenant des éléments baroques régionalistes, tandis que les arsenaux d'Aigle relèvent d'un autre courant du *Heimatstil* qui tend plutôt à « réinventer » une sorte d'architecture vernaculaire. Il faut noter que le type d'arsenal mis en œuvre à Moudon n'est pas propre au canton de Vaud et qu'un exemple très semblable existe aussi à Lyss (fig. 80-81). Construit également en 1912, les ailes de l'arsenal de Lyss poussent l'analogie jusqu'à posséder la même terrasse arrière et le même mur crénelé que l'arsenal de Moudon à son origine¹⁹.

Conclusion

Par son implantation surélevée et le grand développement de sa façade, l'Arsenal fédéral de Moudon occupe une position marquante dans la proche campagne de la Ville de Moudon. Sa conception participe cependant d'une volonté d'intégration dans le paysage par les généreuses proportions accordées au volume des toitures, en rappel de celles des fermes environnantes.

Découlant du type élaboré au début du XX^e siècle pour les arsenaux, dont les exemples les plus semblables se trouvent à Yverdon et à Lyss, son plan se caractérise par une importante fonctionnalité, déroulant de façon linéaire différentes travées réparties selon leur affectation dans un ordre hiérarchique, du plus prestigieux au plus trivial. La fonctionnalité du type n'empêche pas l'application d'une expression architecturale, visant à signaler la nature des différentes parties du bâtiment, à conférer à l'ensemble une certaine monumentalité – par la présence d'un bâtiment de tête et de pavillons - et à ancrer l'édifice dans son contexte local – par le recours à un style baroque régionaliste.

¹⁹ *Les arsenaux de la Suisse*, op. cit., pp. 229-233 ; le rapprochement entre Moudon et Lyss a déjà été établi par Monique Fontannaz in *La ville de Moudon*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, op. cit., p. 237.

A l'exception de l'adjonction faite dans les années 1930 entre les deux bâtiments de 1911, l'arsenal est resté dans un état de conservation proche de l'origine. Son aspect extérieur, le système de distribution intérieure et les éléments décoratifs n'ont pas subi d'altération significative. Seules quelques pièces de la partie d'administration et d'habitation ont été partiellement modernisées. Autant pour sa représentativité d'un type propre aux arsenaux que pour ses qualités intrinsèques, il y aurait lieu de conserver l'ensemble de la construction dans son état actuel ainsi que les différents détails architecturaux qui le composent.

Le mode de construction mis en application autorise, par sa structure de travées autonomes qui bénéficient chacune de son propre accès à l'extérieur, une grande souplesse dans la réaffectation des locaux. Notamment la partie des dépôts, grâce à son système porteur ponctuel, offre une très large liberté de réaménagement sans atteindre gravement à la substance constructive.

Bibliographie

Archives communales de Moudon

- ACM AGAF 1-4 Cadastres, plans, transactions immobilières. Liste des mises à l'enquête publique. (1901-1953). 25 juillet 1911.
- ACM ARF Militaire. Poste chirurgical et station d'attente souterrains. (1943-1944)
Plans spéciaux C, 17186 et 17189, avril 1911, 19272, 28 décembre 1911 ; 20608, 3 juin 1912.
- ACM ARG 1 Arsenal fédéral de Moudon. (1901-1960). 1911.

Archives fédérales

- Dossier E 27/16 972.

Armasuisse

- Inventaire Hobim (Denkmalpflegerisches Inventar der militärischen Hochbauten der Schweiz).

Sources imprimées

- « A. Flückiger », *Schweizerische Bauzeitung*, 76 (1920), n° 14, p. 161.
- *Comptes rendus du Conseil d'Etat*, 1900, Militaire, p. 71 ; 1910, Militaire, p. 58 ; 1911, Militaire, p. 48 ; 1912, Militaire, p. 56.

Etudes

- *Les arsenaux de Suisse*, Berne : Intendance du matériel de guerre, 1993, pp. 175 ; 249-250.
- FAUCHERRE, Jacques, *La Caisse d'épargne du district de Moudon. 1822-1972*, Moudon, 1972.
- FONTANNAZ, Monique, *La ville de Moudon*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome VI, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2006, pp. 236-237.
- HECKNER, Ralf, « Flückiger, Arnold », *Dictionnaire historique de la Suisse* (URL: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F31834.php>; 19.06.2012)
- NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, *Yverdon-Arsenal. Documentation historique*, Epalinges, juin 2004.